



château de
goutelas
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

INCROYABLES FORÉZIEN-NES

Samedi 25 juillet 2026

**Appel à projets artistiques amateurs
(spectacles et/ou ateliers)**



Présentez votre spectacle au Château de Goutelas !

THÉÂTRE · DANSE · ARTS DU CIRQUE ET DE LA RUE · CHANT ·
MUSIQUE · THÉÂTRE D'IMPRO · ILLUSIONNISME · CABARET ·
SPECTACLE VIVANT SOUS TOUTES SES FORMES

Appel aux projets artistiques amateurs



© Colombe Production

Le **samedi 25 juillet 2026**, le Château de Goutelas invite des groupes amateurs pour une journée qui rassemble et valorise les artistes amateurs du Forez. Il s'agira de la première édition d'« Incroyables Forézien·nes ».

Autour de **Zéphyr, nouvelle scène extérieure** dans les bois, ce programme prévoit la programmation de spectacles ainsi que des moments de transmission et d'échange avec d'autres groupes amateurs et le grand public.

3 à 5 spectacles seront sélectionnés par un jury parmi toutes les disciplines du spectacle vivant (hors musiques actuelles amplifiées) et programmés au château. Des **ateliers** de pratique et de transmission proposés par des artistes amateurs sont également programmés.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **dimanche 15 mars 2026**.

Récapitulatif du calendrier

Vendredi 6 février 2026 : ouverture de l'appel à candidatures

Dimanche 15 mars 2026 : date limite de candidature

Semaine du 30 mars 2026 : annonce des projets sélectionnés

Samedi 25 juillet 2026 : événement Incroyables Forézien·nes au Château de Goutelas

Le contexte

Situé dans le Forez, à 5 min de Boën, 20 min de Montbrison et Feurs, 50 min de Saint-Étienne, le Château de Goutelas, labellisé **Centre culturel de rencontre**, est un lieu de vie et de création, animé tout au long de l'année : spectacles, concerts, expositions, rencontres, résidences d'artistes, visites et accueil de groupes.

Un nouvel espace a vu le jour en 2025 et se prête particulièrement à l'accueil de spectacles pendant l'été : **Zéphyr**, scène de plein air à l'orée du bois.

Pour sa programmation d'été 2026, le Château de Goutelas lance une **journée dédiée aux pratiques artistiques amateurs** du Forez.

Sur cette scène extérieure et dans différents espaces du château, cette journée offrira des spectacles et ateliers pour le grand public, des rencontres entre artistes amateurs, des moments conviviaux entre artistes et public autour de la buvette et du food truck La Caravane de Goutelas.

Dans ce cadre, nous recherchons des spectacles amateurs et ateliers de pratique et transmission qui seront programmés le **samedi 25 juillet 2026**.



© Château de Goutelas

Cet appel s'inscrit dans le cadre du [Projet culturel de territoire de Loire Forez agglomération](#). Il s'agit d'expérimenter la mise en place de propositions artistiques portées par des habitant-es amateurs du territoire, soutenue et coordonnée par des structures culturelles locales.



Projets éligibles



© Château de Goutelas

L'appel est ouvert aux **artistes amateurs regroupés en collectif** (troupes, compagnies, ensembles, orchestres, chœurs, bandas, ateliers d'école de musique ou de danse, etc) et proposant **un spectacle** ou une démonstration dans leur discipline artistique.

Les disciplines éligibles relèvent du spectacle vivant : théâtre, danse, arts du cirque et de la rue, chant, orchestre, théâtre d'impro, illusionnisme, cabaret...

Seule exception : cet appel ne s'adresse pas aux groupes de musiques actuelles amplifiées, à qui un autre programme est dédié ([premières parties des concerts d'été](#)).

Les groupes candidats peuvent proposer soit :

- Un **spectacle** (ou concert), **nouveau ou déjà existant**
d'une durée de 20 min à 1h maximum
- Un **extrait de spectacle** ou une **démonstration**
d'une durée de 20 min à 1h maximum.

Nous invitons les groupes à proposer également s'ils le souhaitent un **atelier** ou **moment de transmission de leur pratique** (voir détail page suivante).

Cet appel s'adresse exclusivement aux artistes amateurs (éventuellement encadrés ou accompagnés par un-e artiste professionnel-le) habitant ou répétant dans le Forez (42), notamment sur le territoire de **Loire Forez agglomération**.

Une attention particulière sera portée à la diversité et l'inclusivité au sein des groupes (parité, lien intergénérationnel, réunion de plusieurs groupes à l'occasion du spectacle...)

Les artistes mineur-es devront fournir l'autorisation écrite d'un-e responsable légale.

Modalités



© UV Lab

Spectacles

Parmi les projets candidats, **3 à 5 spectacles seront sélectionnés par le jury et programmés le samedi 25 juillet** (matin, après-midi ou soirée) dans le cadre de la journée “Incroyables Forézien-nes”.

Les spectacles ou concerts seront présentés sur la scène extérieure Zéphyr, à l’orée du bois et à l’entrée du château. Cet espace de représentation est en plein air et non abrité. En cas d’intempéries, les représentations seront déplacées à l’abri dans une salle du château.

Le spectacle proposé doit être **autonome en technique**, et ne doit pas nécessiter plus de 30 min d’installation. Le groupe doit fournir l’ensemble de ses décors et accessoires.

Une seule arrivée électrique est possible, qui ne devra pas être surchargée. Il est possible d’approcher un véhicule pour le déchargement.

Zéphyr offre une scène en planches de 8,60m d’ouverture (6m entre les arches) et 4,60m de profondeur, plane et surélevée à 55 cm du sol. Des gradins en bois sont présents pour le public, des chaises longues, chaises et coussins seront installés en complément.

Le spectacle est **défrayé** mais non rémunéré (voir conditions ci-dessous).

Les spectacles sont **gratuits pour le public**.

Ateliers

Aux côtés des spectacles programmés sur la journée, le Château de Goutelas souhaite proposer des **moments de transmission** entre amateurs et avec le public par les artistes amateurs, afin de valoriser la pratique artistique collective.

Tous les groupes sont donc encouragés à proposer un atelier ou un moment de transmission, **d'une durée de 15 à 30 min**, qui peut prendre des formes diverses, par exemple :

- partager une routine d'échauffement, une technique de relaxation / gestion du trac
- faire découvrir un instrument
- animer un "apéro poésie", un flashmob,...
- transmettre un chant, une danse, une technique...

2 à 5 ateliers seront sélectionnés par le jury et proposés au public au cours de la journée (matin et après-midi).

La proposition d'un atelier en complément du spectacle n'est pas obligatoire mais sera valorisée dans les critères de sélection.

Il est possible de proposer uniquement un atelier.

Conditions

Les spectacles et ateliers ne sont pas rémunérés mais un défraiement est prévu :

- **150 €** pour chaque spectacle sélectionné.
- **50 €** pour chaque atelier sélectionné.

Le Château de Goutelas assure en outre :

- **l'accueil, les repas** (déjeuner ou dîner selon l'horaire) ainsi qu'un accueil thé/café et des boissons pour l'ensemble des artistes.
- **l'organisation de la totalité de l'événement** (gestion des réservations, de l'accueil et l'entrée du public, buvette...), et veille à son bon déroulement.
- la **communication** de l'événement en amont auprès d'un large public (flyer, site internet, réseaux sociaux, relais presse).

Les artistes pourront récupérer les photos prises à l'occasion des représentations.

Les groupes sélectionnés s'engagent :

- à collaborer à la pleine réussite de la manifestation en assistant également, en tant que spectateur-ices, à un ou plusieurs autres spectacles.
- à faire la promotion de l'événement dans leur réseau et auprès d'autres artistes amateurs.

Disponibilités requises

Les membres des spectacles et ateliers sélectionnés devront impérativement être **disponibles le samedi 25 juillet 2026**, selon un planning de représentations qui sera communiqué aux groupes.

Nous encourageons vivement chacun-e à prendre part à l'ensemble de la journée : des moments de rencontre entre artistes amateurs sont prévus, ainsi qu'un programme convivial (repas, buvette, animations en soirée).

Candidatures et critères de sélection

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **dimanche 15 mars 2026 inclus**.
Aucune candidature ne pourra être prise en compte passée cette date.

La candidature s'effectue via un [formulaire en ligne](#) et comprend les éléments suivants :

- présentation du groupe en plusieurs questions + 1 photo minimum
- présentation du spectacle (ou atelier) en plusieurs questions + 1 visuel minimum
- facultatif : photos supplémentaires, extraits vidéo ou audio
- coordonnées.

Les propositions de spectacles et ateliers seront étudiées par un **jury** composé de membres de l'équipe du Château de Goutelas (salarié-es et bénévoles), d'artistes amateurs et professionnels et de partenaires du projet.

Les critères pris en compte pour la sélection sont :

- **créativité, originalité**
- **diversité** de propositions et de disciplines parmi les 4 spectacles retenus
- **accessibilité** du spectacle au grand public
- parité, mixité, inclusivité au sein des groupes
- **cohésion de groupe**, dimension collective
- **ancrage local**
- proposition éventuelle d'**atelier** ou de transmission
- **coup de cœur**.

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque candidature.

Les réponses (propositions retenues et non retenues, liste d'attente éventuelle) seront communiquées **la semaine du 30 mars 2026**.

Pour toute demande d'information complémentaire :

centreculturel@chateaudegoutelas.fr
04 77 97 35 43

Pour en savoir plus sur Goutelas :

www.chateaudegoutelas.fr

   Château de Goutelas



château de
goutelas
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE